



S O M M A I R E

- Édito Page 2
- Votre nouveau conseil municipal Page 3
- Les commissions municipales Page 4
- La représentation au sein des structures communales et intercommunales Page 5
- Domaine skiable : le front de neige du Charmieux Page 6
- Le stade de football fait peau neuve Page 10
- La Source, un projet entre nature et culture Page 11
- La réhabilitation du refuge de la Pointe Percée-Gramusset Page 14
- En bref Page 15



L'ACTUALITÉ, août 2020

Je souhaite avant tout vous remercier pour le soutien et la confiance que vous avez apportés à notre équipe municipale lors des élections de mars dernier.

Depuis le 25 mai, le nouveau conseil municipal est installé. Il est inédit que des candidats élus au mois de mars n'entrent officiellement en fonction que deux mois plus tard, mais avec la pandémie qui s'est invitée en France et de par le monde, le report de l'installation des conseils municipaux s'imposait.

Durant la période de confinement qui a suivi la fermeture anticipée de la station et l'arrêt de la plupart des services et des écoles, toute notre attention s'est canalisée sur la lutte contre la propagation du virus. Dans ce contexte de crise, la commune a fait tout son possible, grâce notamment à la collaboration entre anciens et nouveaux élus. Les services communaux ont été mobilisés afin d'assurer la continuité du service et des mesures d'accompagnement mises en œuvre en direction des personnes vulnérables et fragiles.

Au-delà de l'action communale, je tiens à saluer plus largement toutes celles et tous ceux qui ont œuvré pour que le quotidien des personnes confinées se déroule dans la sécurité.

La crise sanitaire n'est pas terminée, elle exige encore une forte vigilance. Elle demande diverses adaptations pour en atténuer, autant que faire se peut, l'impact social et économique annoncé. C'est pourquoi, au-delà des mesures immédiates arrêtées en faveur de la reprise d'activité (réduction des droits de terrasse, soutien aux professionnels et prestataires d'activités touristiques, réouverture totale des équipements touristiques d'été, notamment la piscine), le Conseil Municipal a décidé d'accompagner une initiative collective portée par les commerçants et incitant à un mode de consommation locale. Aussi une enveloppe de 30000€ a-t-elle été débloquée pour soutenir la dynamique collective « #JeCommerceGrandBo » et l'inscrire dans la durée.

La pandémie aura révélé l'urgence à agir pour l'essentiel, tant les réalités d'aujourd'hui ne sont plus celles d'hier. Nous sommes face à des questions planétaires auxquelles nous n'avons pas toutes les réponses. Le Grand-Bornand doit accomplir sa part des efforts demandés. Des actions dans ce sens sont au cœur de notre projet pour les 6 ans à venir, et l'accent sera mis sur la concrétisation de notre ambition : préserver notre qualité de vie et préparer Le Grand-Bornand aux enjeux de demain.

Nous devons tout à la fois protéger notre héritage partagé et construire l'avenir en amorçant une transition que le contexte impose plus que jamais. Cela nécessite d'être

à l'écoute de notre jeunesse en particulier, de soutenir les forces vives qui composent la vie associative et de rechercher la bonne adéquation entre développement, préservation de la montagne et maintien d'une vie sociale et culturelle.

La lettre d'information municipale « L'Actualité » que vous tenez entre les mains a pour objectif de vous faire partager l'évolution des dossiers et projets en cours. Cette première édition vous présente la composition de votre nouveau conseil municipal, des commissions municipales ainsi que les représentations dans les différents organismes municipaux et intercommunaux.

Une place prédominante est donnée aux travaux sur le domaine skiable en cours d'achèvement et surtout au projet européen Interreg Alcotra « Vie à la montagne, entre nature et culture ». Né d'une démarche de coopération transfrontalière avec la commune de Morgex, située en Vallée d'Aoste, ce projet s'inscrit dans l'objectif de conforter et diversifier, en toutes saisons, des activités de découverte de la culture et de l'art montagnard alpin pour un public touristique et de proximité. Situé à proximité de la Maison du Patrimoine, il apparaît logique que ces deux lieux soient complémentaires, et permettent aux visiteurs un parcours unique et une immersion dans la vie de l'Alpe d'hier et d'aujourd'hui. Source de savoir et de création, source de vie et de transmission, comme le film « Lumières » réalisé par les enfants du Conseil Municipal des Jeunes et le Club des Aînés, ce nouveau site, qui ouvrira dès l'été prochain, a été naturellement baptisé « La Source ».

Je remercie les personnes et structures ressources telles que les personnels de la Commune et de la SEM Le Grand-Bornand Tourisme, l'Association du Patrimoine Bornandin, les écoles, le Club des Aînés, l'équipe du festival Au Bonheur des Mêmes, mais aussi de nombreux habitants, tous associés depuis 2017 à sa mise en œuvre. Un appel est lancé à toutes celles et ceux souhaitant apporter leur concours à ce projet, dont la réalisation collective et participative est une des clés de succès.

Nous ne pourrions réussir sans la mobilisation de tous. C'est pourquoi toute l'équipe municipale compte sur chacune et chacun d'entre vous pour qu'ensemble nous avançons et que Le Grand-Bornand soit toujours un village qui s'assume. C'est le sens de notre histoire.

Bonne lecture et excellente fin de saison estivale.

ANDRÉ PERRILLAT-AMÉDÉ

Maire du Grand-Bornand

La Commune du Grand-Bornand compte 19 élus:

le Maire, 5 Adjoints, 3 Conseillers Municipaux Délégués et 10 Conseillers Municipaux.

LE MAIRE ET LES ADJOINTS



André PERRILLAT-AMÉDÉ
Maire
Conseiller
communautaire



Jean-Michel DELOCHE
1^{er} Adjoint au Maire
délégué urbanisme
- vie économique -
développement durable
Conseiller communautaire



Hélène FAVRE BONVIN
2^{ème} Adjointe au Maire
déléguée finances -
tourisme - vie scolaire
- communication
Conseillère
communautaire



Martial MISSILLIER
3^{ème} Adjoint au Maire
délégué jeunesse -
sports - culture



Marie-Pierre VULLIET-ROBERT
4^{ème} Adjointe au Maire
déléguée affaires sociales
- Ressources humaines



Gérard GARDET
5^{ème} Adjoint au Maire
délégué travaux -
projets

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS



Gilbert FOURNIER-BIDOZ
Conseiller Municipal
délégué aux
domaines skiables



Henri POCHAT-BARON
Conseiller Municipal
délégué à la vie
culturelle et sociale



Bertrand PERRILLAT-AMÉDÉ
Conseiller Municipal
délégué aux affaires
agricoles

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Renée FIORIO
Conseillère
Municipale



Christiane PERRIER
Conseillère
Municipale



Jean-Marc TARDY
Conseiller
Municipal



Anne FOURNIER-BIDOZ
Conseillère
Municipale



Sophie Safietou TARDY
Conseillère
Municipale



Stéphane BRUYÈRE
Conseiller
Municipal



Christelle LE BIAVANT
Conseillère
Municipale



Laëticia SOCQUET-CLERC
Conseillère
Municipale



Nicolas AVRILLON
Conseiller
Municipal



Mélanie JOSSIERAND
Conseillère
Municipale

VICE-PRÉSIDENT(E)	COMMISSIONS	MEMBRES
 Jean-Michel DELOCHE	URBANISME	Hélène FAVRE BONVIN, Martial MISSILLIER, Gérard GARDET, Gilbert FOURNIER-BIDOZ, Jean-Marc TARDY, Bertrand PERRILLAT-AMÉDÉ
	VIE ÉCONOMIQUE	Référent artisanat : Jean-Michel DELOCHE Référent commerce : Henri POCHAT-BARON Référent agriculture : Bertrand PERRILLAT-AMÉDÉ Référents forêt : Martial MISSILLIER, Stéphane BRUYÈRE Christiane PERRIER, Anne FOURNIER-BIDOZ, Sophie TARDY, Christelle LE BIAVANT
	DÉVELOPPEMENT DURABLE	Hélène FAVRE BONVIN, Martial MISSILLIER, Marie-Pierre VULLIET-ROBERT, GILBERT FOURNIER-BIDOZ, Henri POCHAT-BARON, Jean-Marc TARDY, Anne FOURNIER-BIDOZ, Bertrand PERRILLAT-AMÉDÉ, Laëtitia SOCQUET-CLERC, Nicolas AVRILLON, Mélanie JOSSERAND
	COMMISSION MUNICIPALE CONSULTATIVE DE SÉCURITÉ	Martial MISSILLIER, Gérard GARDET, Gilbert FOURNIER-BIDOZ, Stéphane BRUYÈRE
 Hélène FAVRE BONVIN	COMMUNICATION	Marie-Pierre VULLIET-ROBERT, Renée FIORIO, Henri POCHAT-BARON, Sophie TARDY, Laëtitia SOCQUET-CLERC, Nicolas AVRILLON, Mélanie JOSSERAND
	VIE SCOLAIRE	Renée FIORIO, Jean-Marc TARDY, Anne FOURNIER-BIDOZ
 Marie-Pierre VULLIET-ROBERT	ACTION SOCIALE	Référente logements : Marie-Pierre VULLIET-ROBERT Référent enfance : Henri POCHAT-BARON Renée FIORIO, Christiane PERRIER, Jean-Marc TARDY, Christelle LE BIAVANT
	DOMAINES SKIABLES (alpin et nordique)	Jean-Michel DELOCHE, Hélène FAVRE BONVIN, Martial MISSILLIER, Gérard GARDET, Anne FOURNIER-BIDOZ, Bertrand PERRILLAT-AMÉDÉ, Nicolas AVRILLON
 Gilbert FOURNIER-BIDOZ	JEUNESSE SPORTS CULTURE	Référente jeunesse : Mélanie JOSSERAND COMMISSION SPORTS Référent : Martial MISSILLIER Hélène FAVRE BONVIN, Gérard GARDET, Gilbert FOURNIER-BIDOZ, Anne FOURNIER-BIDOZ, Nicolas AVRILLON, Mélanie JOSSERAND COMMISSION CULTURE Référent : Henri POCHAT-BARON Renée FIORIO, Jean-Marc TARDY, Sophie TARDY, Christelle LE BIAVANT, Laëtitia SOCQUET-CLERC Référents Espace Grand-Bo : Henri POCHAT-BARON, Laëtitia SOCQUET-CLERC
 Martial MISSILLIER	TRAVAUX PROJETS	Jean-Michel DELOCHE, Martial MISSILLIER, Gilbert FOURNIER-BIDOZ, Henri POCHAT-BARON, Jean-Marc TARDY, Anne FOURNIER-BIDOZ, Stéphane BRUYÈRE, Christelle LE BIAVANT
 Gérard GARDET		

Au-delà du conseil municipal, les élus vous représentent également au sein de structures dépendant de la commune et de divers organismes associés.

La SAEM « Les remontées mécaniques du Grand-Bornand »

Société d'économie mixte délégataire du service public de remontées mécaniques et du domaine nordique. La Commune préside de droit la SAEM et a délégué André PERRILLAT-AMÉDÉ pour exercer les fonctions de Président Directeur Général.

André PERRILLAT-AMÉDÉ, Jean-Michel DELOCHE, Hélène FAVRE BONVIN, Gilbert FOURNIER-BIDOZ, Martial MISSILLIER, Henri POCHAT-BARON, Jean-Marc TARDY, Nicolas AVRILLON

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Etablissement public administratif communal administré par un conseil d'administration, présidé de droit par le maire et chargé de

l'action sociale. Son conseil d'administration est composé à parité d'élus et de représentants d'associations sociales.

André PERRILLAT-AMÉDÉ, Marie-Pierre VULLIET-ROBERT, Renée FIORIO, Henri POCHAT-BARON, Christelle LE BIAVANT

La SEM Le Grand-Bornand Tourisme

Société d'Économie Mixte en charge de l'accueil, l'animation, la promotion et la commercialisation touristique de la station, ainsi que de l'organisation d'événements.

Hélène FAVRE BONVIN, Renée FIORIO, Anne FOURNIER-BIDOZ, Martial MISSILLIER, Christiane PERRIER, Sophie TARDY, Bertrand PERRILLAT-AMÉDÉ, Mélanie JOSSERAND.

Mais aussi d'associations assurant une mission de service public

La Maison de l'Enfance

Accueil petite enfance.

Marie-Pierre VULLIET-ROBERT, Henri POCHAT-BARON, Renée FIORIO, Jean-Marc TARDY

Le foyer de ski de fond

Initiation des jeunes à la pratique du ski de fond.

Martial MISSILLIER, Nicolas AVRILLON

Le Comité d'Organisation Biathlon Anney - Le Grand-Bornand

Association regroupant les membres fondateurs : Commune du Grand-Bornand, ville d'Anney,

Fédération Française de Ski, en charge de l'organisation des épreuves de la Coupe du Monde de Biathlon Anney-Le Grand-Bornand.

André PERRILLAT-AMÉDÉ (Président), Jean-Michel DELOCHE, Hélène FAVRE BONVIN

Le Centre Nordique

Association gestionnaire de l'auberge nordique.

André PERRILLAT-AMÉDÉ, Hélène FAVRE-BONVIN, Martial MISSILLIER, Christiane PERRIER, Nicolas AVRILLON

L'Association du Patrimoine Bornandin

Valorisation et transmission du patrimoine.

Martial MISSILLIER, Jean-Marc TARDY, Christelle LE BIAVANT

Le Comité de Jumelage

Association en charge du jumelage avec Quiberon et du Pacte d'amitié

« Lac Beauport - Sevrier - Le Grand-Bornand ».

Henri POCHAT-BARON, Jean-Marc TARDY, Sophie TARDY, Christelle LE BIAVANT, Mélanie JOSSERAND

Et également dans des structures de coopération intercommunale

La Communauté de Commune des Vallées de Thônes (CCVT)

Les représentants appelés à siéger au sein de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes (CCVT) ont été directement élus concomitamment à l'élection municipale.

André PERRILLAT-AMÉDÉ, Jean-Michel DELOCHE, Hélène FAVRE BONVIN

Élue supplémenteaire : Marie-Pierre VULLIET-ROBERT

Syndicat d'Eau et d'Assainissement des Aravis (SE2A)

Étude, construction et exploitation des stations d'épuration et des collecteurs intercommunaux.

3 délégués titulaires : André PERRILLAT-AMÉDÉ, Jean-Michel DELOCHE, Marie-Pierre VULLIET-ROBERT. 3 délégués suppléants : Gérard GARDET, Jean-Marc TARDY, Stéphane BRUYÈRE

Syndicat Intercommunal d'Energies de la Vallée de Thônes (SIEVT)

Organisme gestionnaire de la Régie l'Electricité qui construit, exploite, entretient et renouvelle le réseau électrique de ses 14 communes membres.

André PERRILLAT-AMÉDÉ, Gérard GARDET

La Société Publique Locale «Ô des Aravis»

Société anonyme à capitaux publics qui gère les services eau et assainissement des communes de La Clusaz, Le Grand-Bornand, Saint-Jean-de-Sixt, Les Villards-sur-Thônes, Les Clefs et Dingy-Saint-Clair. Elle assure également pour le compte du Syndicat d'Eau et d'Assainissement des Aravis (SE2A) la gestion des collecteurs et stations d'épuration intercommunales ainsi que le service public d'assainissement non collectif.

André PERRILLAT-AMÉDÉ, Jean-Michel DELOCHE, Marie-Pierre VULLIET-ROBERT, Gérard GARDET, Bertrand PERRILLAT-AMÉDÉ

Syndicat Intercommunal du Massif des Aravis (SIMA)

Syndicat mixte chargé de la promotion touristique sur les marchés étrangers, du transport inter stations, de la gestion du bâtiment accueillant la gendarmerie, et d'équipements à vocation intercommunale : Les Elfes, le terrain de football...

André PERRILLAT-AMÉDÉ, Hélène FAVRE BONVIN, Martial MISSILLIER, Jean-Marc TARDY, Mélanie JOSSERAND.



Le télésiège du Charmieux, ses principales pistes et le nouvel espace débutants ont été présentés à la clientèle pour sa plus grande satisfaction au démarrage de la saison d'hiver.

Ce bulletin municipal est l'occasion de revenir sur le déroulé des travaux lancés en 2018 et sur les conditions de leur poursuite eu égard aux différents événements vécus, que ce soit les aléas techniques subis en 2019, ou cette crise mondiale sanitaire et ses effets majeurs depuis mars 2020.

Les travaux 2020

La campagne 2020 comprend les opérations suivantes et respecte le phasage redéfini à l'automne 2019 :

Juin à mi-juillet

- Finition du gros-œuvre du bâtiment de services
- Reprise des travaux de pistes, conformage du stade
- Réseaux neige de culture et réseaux à vocation agricole
- Mise en place de terre végétale stockée, engazonnement des surfaces finies
- Préparation de l'assise du tunnel des Gentianes
- Préparation de l'emprise du tunnel « tapis des Outalays »

Mi-juillet à fin août

- Aménagement du bâtiment de services
- Travaux annexes réseaux pied de piste
- Pose du tunnel des Gentianes
- **Septembre à novembre**
- Travaux sur la Serpentine à la sortie du hameau des Gettiers
- Remblaiement du tunnel des Gentianes
- Pose et remblaiement du tunnel du « tapis des Outalays »
- Reconstruction du télésiège du stade
- Finition du bâtiment de services
- Éclairage de la piste Glisse en Cœur

Le bâtiment de services

Pour l'hiver 2020, ce bâtiment accueillera sur trois niveaux desservis par ascenseur tous les services nécessaires au bon fonctionnement du front de neige :

- Toilettes publiques
- Accueil et billetterie automatique
- Consignes à ski
- Accueil du service des pistes et du personnel d'encadrement des services techniques de la SAEM des Remontées Mécaniques
- Garderie touristique
- Espace Piou-Piou ESF avec son tapis et un local d'accueil équipé pour les enfants

Le stade et son télésiège

Après les problèmes de mouvement de terrain rencontrés en 2019, plusieurs études ont été conduites pour trouver une solution à la desserte spécifique du stade. Plusieurs facteurs ont penché en faveur de la reconstruction de cet équipement :

- La nécessité de l'indépendance des flux, notamment pour des questions de sécurité entre les différents types de clientèle
- La surcharge potentielle du télésiège du Charmieux à certaines heures de forte fréquentation
- L'usage possible de cet appareil par le public
- Sa plateforme d'arrivée commune avec celle des télésièges du Charmieux et du Chatelet, qui n'affecte pas les flux de sortie de ces deux installations.

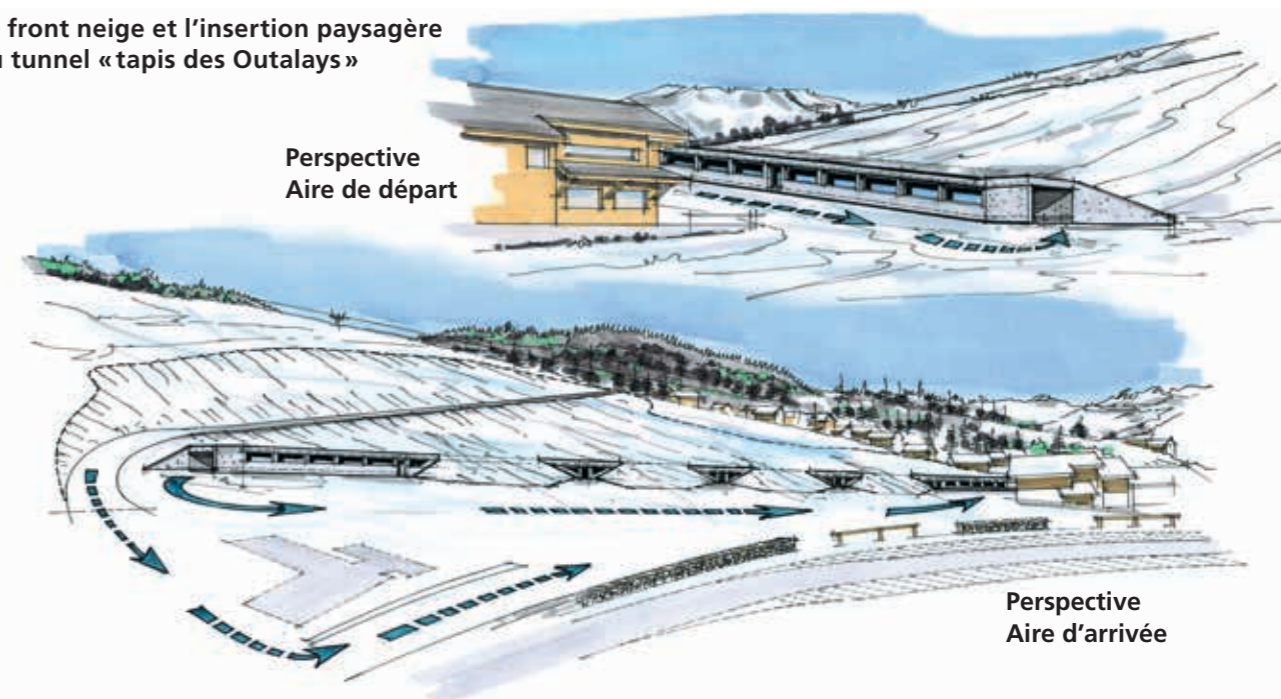
Compte tenu de sa nouvelle implantation, le télésiège sera accessible à tous les skieurs de niveau suffisant (pente à 60%) et une mixité d'usage « Clubs/Grand public » pourra être organisée pour la nouvelle piste située le long du télésiège de la Floria.

Le tapis des Outalays

Installé provisoirement à l'automne 2019, ce tapis a parfaitement répondu aux besoins de sa clientèle, tant en ce qui concerne l'accès « tout public » aux équipements du front de neige que le ski des débutants.

Pour être exploité de façon fiable, ce type d'équipement doit être installé dans une galerie que nous avons choisie en intégration paysagère complète puisque enterrée dans le talus. Cette disposition nécessite des travaux assez importants qui reprendront après la période touristique estivale.

Le front neige et l'insertion paysagère du tunnel « tapis des Outalays »



Et qu'en est-il du télésiège de La Taverne ?

Il avait été envisagé de remplacer le télésiège de la Taverne mis en service en 1973, en réutilisant le matériel démonté des Gettiers, cette solution représentant une réelle économie en comparaison d'un investissement totalement nouveau.

A la suite de l'enquête publique sur les travaux en cours, son départ avait été imaginé à la place de celui du télésiège des Arces. Cette nouvelle implantation permettrait d'optimiser tout le secteur en desserte et offrait une bonne intégration de la nouvelle ligne en lisière de forêt.

Néanmoins, le projet présentait des inconvénients, principalement liés à l'éloignement de ce nouveau départ : terrassement sur des surfaces nouvelles, besoin d'extension en neige de culture, surcoût des infrastructures (alimentation électrique).

Le projet a donc été révisé, en tenant compte notamment des observations de l'hiver 2019/2020. Le choix porterait sur le maintien du tracé actuel, solution plus simple permettant de bénéficier d'économies sensibles : ligne plus courte, alimentation électrique existante, pas d'extension du réseau neige.

Ce tracé garantit une continuité des flux entre la télécabine de la Joyère et le reste du domaine skiable : en cas de difficulté sur la télécabine du Rosay, l'axe Joyère-Taverne

permet d'assurer l'accès au domaine skiable. La décision de remplacer ce télésiège doit être débattue au sein du Conseil Municipal.

Pour conclure

Le programme lancé en 2018 sera mené à son terme dans le respect des engagements présentés, notamment dans le cadre de la Délégation de Service Public confiée à la SAEM des remontées mécaniques, dont il faut rappeler l'autonomie financière et qui est seule en charge d'assurer l'équilibre économique de notre domaine skiable.



Le programme du Charmieux a-t-il bouleversé le fonctionnement du domaine skiable?

Contrairement à certaines affirmations, le positionnement de l'arrivée du télésiège du Charmieux n'a pas eu pour effet de privilégier l'accès des skieurs au secteur du Maroly. Cela est confirmé par le bilan des passages enregistrés par chaque appareil au cours des différentes périodes de la saison d'hiver écoulée.

Les passages des vacances de fin d'année

2 semaines	19/20	Variation	18/19	17/18
Ensemble domaine	565 548	+21,7 %	464 822	387 947
Gettiers + Outalays			101 703	100 236
Charmieux	133 786	+31,6 %		
Chatelet	61 265	-4,2 %	63 970	35 819
Floria	98 365	+25 %	78 685	80 520
Maroly	119 459	+4,4 %	114 455	65 721
Lachat	109 797	+86,9 %	58 758	65 506

Des vacances de fin d'année particulièrement bonnes pour la fréquentation du domaine skiable (bonne neige, beau temps, qualité des pistes), ont entraîné une forte progression des flux (+21,7 % sur l'ensemble du domaine par rapport à la saison précédente).

Comparativement aux passages sur les anciens appareils,

- Le TSD du Charmieux dépasse leur fréquentation cumulée et fait mieux que la moyenne du domaine (+31,6%)
- Le TSF du Chatelet (-4,2%) fait moins que la moyenne du domaine comme le TSD du Maroly (+4,4%)
- Le TSD du Lachat (+86,9%) surperforme la fréquentation du domaine (effet météo et neige, mais aussi succès des aménagements antérieurs...).

Les passages des vacances d'hiver

4 semaines	19/20	Variation	18/19	17/18
Ensemble domaine	2 635 738	-13,3 %	3 004 931	2 602 943
Gettiers + Outalays			401 141	390 792
Charmieux	404 408	+0,8 %		
Chatelet	176 236	-21,1 %	223 235	180 378
Floria	98 365	+25 %	78 685	80 520
Maroly	292 931	-3,2 %	302 493	227 588
Lachat	262 476	-14,5 %	307 085	209 366

Des vacances d'hiver moins performantes cette saison (météo très variable), (-13,3 % sur l'ensemble du domaine par rapport à la saison précédente).

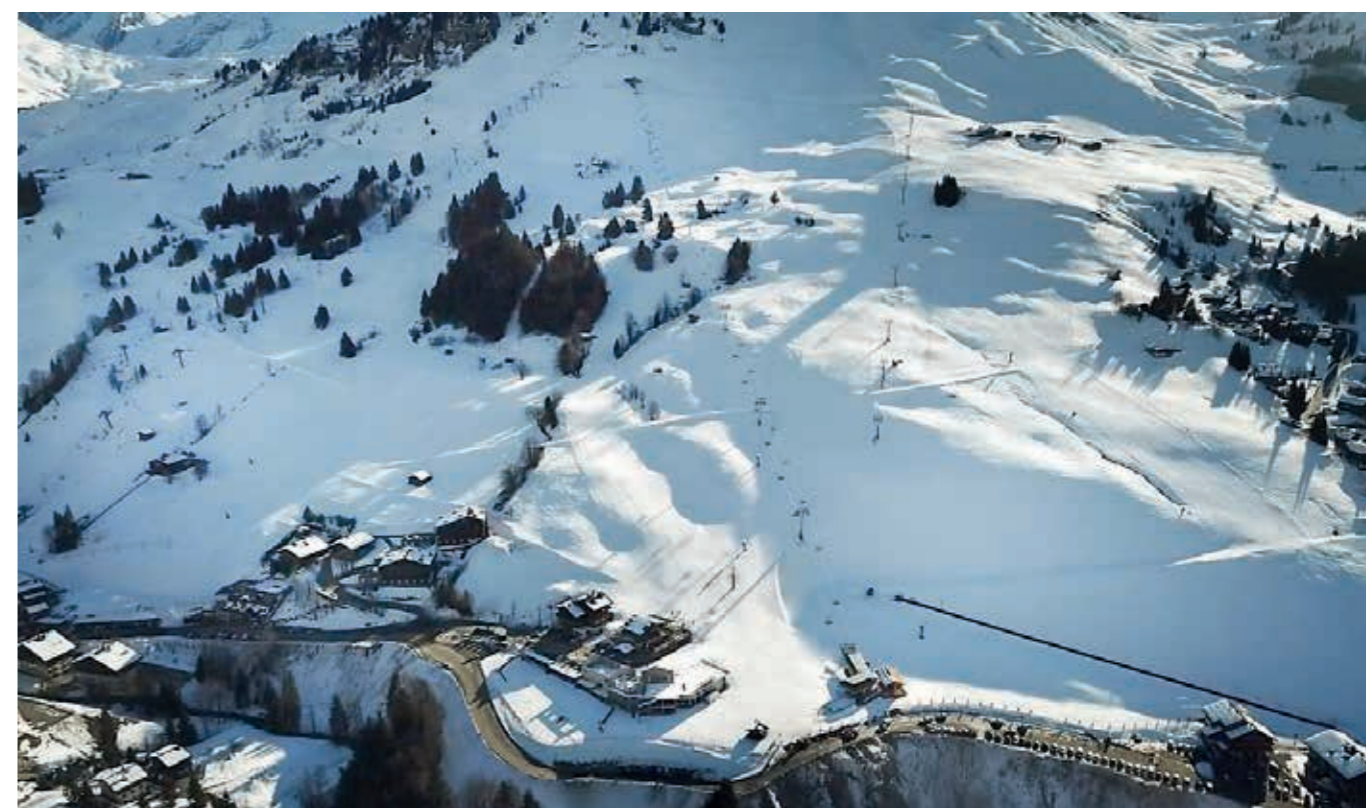
Comparativement aux passages sur les anciens appareils,

- Le TSD du Charmieux est proche de leur fréquentation cumulée, mais fait mieux que la moyenne du domaine (+0,8%)
- Le TSF du Chatelet (-21,1%) fait moins que la moyenne du domaine, alors que le TSD du Maroly subit moins le recul de fréquentation (-3,2%)
- Le TSD de Floria (+25%) progresse alors que le TSD Lachat est dans la moyenne du domaine.

En conclusion

Les aménagements 2019 du domaine skiable ont permis un rééquilibrage des flux des skieurs recherchant les pistes faciles et n'ont entraîné aucun transfert de flux anormal vers le Maroly...

Les aménagements autour du Lachat confirment leur intérêt pour la qualité du domaine skiable du Grand-Bornand, le télésiège de la Floria est également davantage valorisé.



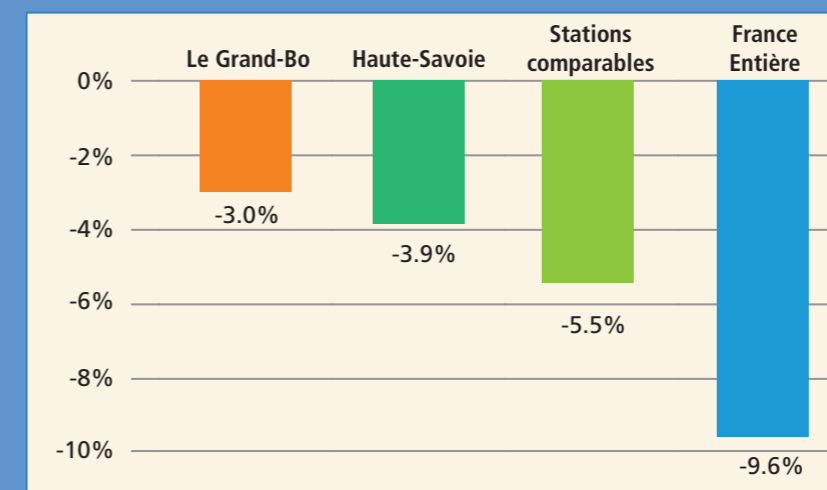
SENSIBILITÉ DU DOMAINE SKIABLE DU GRAND-BORNAND À LA CRISE SANITAIRE DU PRINTEMPS 2020

Le Grand-Bornand ressort au-dessus de la moyenne dans tous les comparatifs. Cela s'explique par la bonne performance du début de l'hiver et par la typologie de la station, avec une activité plus réduite en fin de saison que d'autres sites. Notre station pourrait également se révéler moins sensible à la raréfaction de clientèle lointaine du fait de difficultés de transports longue distance. On peut

également noter la bonne progression sur la moyenne des 4 saisons antérieures, traduction d'un progrès constant.

L'objectif est d'équilibrer les comptes 2019/2020 après plusieurs années de bénéfices nets significatifs.

La perte de recettes sera donc compensée par une réduction des charges.



Des inquiétudes peuvent être formulées quant au déroulement de la prochaine saison d'hiver. Cependant, la typologie de notre station lui a permis d'être moins impactée par la crise du printemps 2020 que la plupart des autres stations (voir encadré « Comparatifs CA remontées 2019/2020 »). Tout sera mis en oeuvre pour que la clientèle soit au rendez-vous de la saison 2020/2021, avec un visage du domaine skiable encore plus accueillant.



Depuis plusieurs saisons, le terrain de football affichait un état d'usure important. Les vestiaires, devenus vétustes et exigus, nécessitaient d'être intégralement repensés.

Un projet d'installation d'un terrain synthétique et de construction de nouveaux vestiaires a donc été engagé. Le Syndicat Intercommunal du Massif des Aravis (SIMA) a porté ce projet financé à 40% par Le Grand-Bornand, 40% par La Clusaz et 20 % par Saint-Jean-de-Sixt. La gestion de ces équipements a également été confiée au SIMA.

Le choix de la polyvalence, retenu pour ce terrain, permettra d'accueillir des entraînements ou des matchs de gala de rugby, le complexe amortissant du terrain respectant en effet les normes imposées par la Fédération Française de Rugby.

Les nouvelles installations offrent désormais un terrain synthétique aux dimensions homologuées, ainsi qu'un bâtiment permettant d'accueillir les associations sportives.

Le revêtement retenu est un gazon synthétique de 60 mm fabriqué en France par Eurofield.

Un remplissage 100 % en liège a été choisi, une matière de plus en plus utilisée pour les terrains synthétiques au détriment du procédé SBR (Styrene-Butadiene Rubber – des pneumatiques recyclés), souvent jugé traumatisant pour les articulations.

En plus de son confort, le liège présente des garanties écologiques sans aucun risque pour la santé des pratiquants et apporte une réponse environnementale adaptée, les terrains synthétiques ayant depuis 2015

fait l'objet de polémiques, notamment en raison des problèmes sanitaires liés au remplissage SBR. Ce choix de remplissage 100% liège répond également à une volonté d'éviter tout risque de pollution du Borne par ces matériaux lors de fortes pluies.

Enfin, et contrairement à une pelouse en herbe, ce type de terrain ne nécessite pas d'arrosage et un entretien limité au strict minimum.

Les joueurs bénéficieront de 4 vestiaires et de locaux de rangement pour tout le matériel. Signalons que les travaux ont, de plus, permis de remettre aux normes les éclairages ainsi que l'ensemble des équipements.

Le public pourra venir nombreux, soit sur la grande toiture-terrasse pour profiter d'un panorama unique sur les Aravis et la Tournette, soit au Club House qui offre une vue imprenable sur le terrain.

Les travaux du terrain sont maintenant terminés. Si la validation technique – imminente – du District de Football est impérative pour organiser des compétitions officielles, de nombreux joueurs de tous âges n'ont pas attendu la fin du chantier des vestiaires pour déjà apprécier ce nouvel équipement.



LE GRAND-BORNAND, UN VILLAGE, UNE STATION, UN POSITIONNEMENT ART & CULTURE

Au top des destinations touristiques à découvrir au cœur du territoire « Ancey Mountains », Le Grand-Bornand constitue le plus beau des land art. Promesse d'une (re)découverte de la montagne à son rythme, entre traditions bien vivaces, art de vivre et équipements sportifs et de loisirs à la mesure d'une des plus belles stations des Alpes françaises, elle est aussi la première commune agricole de Haute-Savoie.

Ce n'est donc pas un hasard si Le Grand-Bornand se distingue dans le paysage estival de la montagne française en générant, fait exceptionnel, près de 40% de son activité touristique annuelle concentrés sur la belle saison.

En mode bohème, aventurière ou épicurienne, tout y respire l'authenticité, le dépassement, le bien-vivre, à l'image de son cœur de village aux belles maisons massées autour de la grenette et de son église. Les pâturages déroulant leur cascade jusqu'au vieux hameau du Chinaillon et ses 400 chalets datant du XVII^e siècle composent un décor, ou plutôt un tableau tout en nuances de vert, propice à la découverte d'une montagne préservée au caractère bien trempé.

Cette montagne vit et vibre à l'année, et constitue un terreau pour le développement de l'art et de la culture avec pour point d'orgue le festival international jeune public Au Bonheur des Mômes.



MORGEX / LE GRAND-BORNAND, UN PROJET EUROPÉEN INTERREG ALCOTRA – FAMILLE À LA MONTAGNE

Cette démarche de coopération transfrontalière avec la commune de Morgex (située en Vallée d'Aoste), la Fondazione Sapegno et la Région Autonome de la Vallée d'Aoste a été retenue auprès des instances européennes en 2017.

Ce projet s'inscrit dans l'objectif de conforter et diversifier des activités toutes saisons de découverte de la culture et de l'art montagnard alpins pour un public touristique et de proximité. Pour cela, au cœur du projet, a été prévu le réaménagement de la Ferme de la Nature, dont l'intérieur et les espaces extérieurs ont été adaptés pour développer une large offre d'activités.

Le projet européen Interreg Alcotra doit également répondre à un impératif de réalisation collective et participative. Ainsi, depuis 2017, des personnes et structures ressources telles que les personnels de la Commune et de la SEM Le Grand-Bornand Tourisme, l'Association du Patrimoine Bornandin, les écoles, le Club des Aînés, l'équipe du festival Au Bonheur des Mômes, mais aussi des habitants, sont associés à sa mise en oeuvre.

De nombreuses actions ont été réalisées au cours de ces 3 années :

→ **ÉCHANGES SCOLAIRES** entre les écoles de Morgex et du Grand-Bornand,

→ **COMMUNICATION COMMUNE**, supports imprimés et vidéos traduits dans les 2 langues,

→ **FORMATIONS PROFESSIONNELLES** à destination des socio-professionnels des deux villages,

→ **RÉALISATION DU COURT MÉTRAGE "LUMIÈRES"** réalisé par les jeunes et les aînés du Grand-Bornand, <https://vimeo.com/423138388>

→ **PROGRAMMATION DE 2 SEMAINES THÉMATIQUES** durant les étés 2018 et 2019,

→ **PROGRAMMATION D'UN ÉVÉNEMENT FAMILLE** sur la période de Noël 2019.



LA SOURCE & LA MAISON DU PATRIMOINE : ENSEMBLE POUR LA TRANSMISSION

Créée en 1992, l'Association du Patrimoine Bornandin regroupe toutes les personnes intéressées par la sauvegarde du patrimoine bornandin, et développe des actions visant à faire découvrir ses richesses. La Maison du Patrimoine accueille entre 8 000 et 12 000 personnes par an (individuels, groupes et scolaires). Il apparaissait tout naturel que ces deux lieux soient complémentaires, et permettent aux visiteurs un parcours unique et une immersion dans la vie de l'Alpe d'hier et d'aujourd'hui.

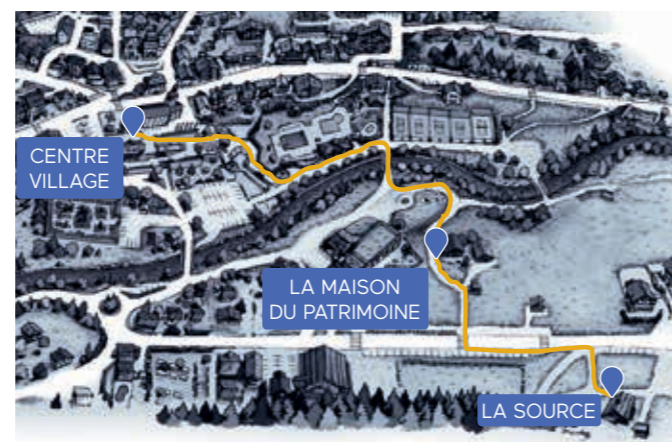
UN SITE, DES HOMMES ET DES VALEURS

- **TOURISTIQUE** : créer un levier d'attractivité pour la station via une mise en valeur du patrimoine naturel et culturel de nos montagnes,
- **PÉDAGOGIQUE** : proposer un lieu d'activité original et immersif aux enfants où l'on apprend en s'amusant,
- **ARTISTIQUE** : développer tout au long de l'année l'ADN artistique du village afin de participer à la création et à la diffusion culturelle au niveau local, régional et transfrontalier,
- **ENVIRONNEMENTAL** : valoriser l'environnement montagnard en transmettant des valeurs associant développement durable et sauvegarde du patrimoine
- **SOCIAL & PARTICIPATIF** : favoriser le lien entre les générations et co-construire un lieu avec habitants, visiteurs et acteurs de l'Alpe.

UNE IDENTITÉ GRAPHIQUE COMMUNE INSPIRÉE PAR LES OBJETS DU PATRIMOINE



UN CHEMINEMENT PIÉTON DÉDIÉ RELIANT LE VILLAGE ET LES DEUX LIEUX



VILLAGE ↔ MAISON DU PATRIMOINE ↔ LA SOURCE

COÛTS ESTIMATIFS DU PROJET

Ce projet bénéficie de l'aide de différents financeurs, à savoir l'Europe via le Feder-Poia et le programme Interreg-Alcotra et le Département de la Haute-Savoie au travers du Plan Tourisme.

- Montant total du projet : 2 260 800 €.
- Contributions européennes : 325 800 € et 578 000€.
- Contribution départementale : 497 000 €.
- Total contributions : 1 400 800 € (62%).
- Autofinancement : 860 000 € (38%).

Lieu de découverte et de partage autour de l'Alpe, ouvert de mai à octobre, La Source a pour vocation d'accueillir différents types de publics (individuels, groupes, scolaires...) en proposant des activités pédagogiques et créatives à l'intérieur et à l'extérieur.

Structurée par des espaces dédiés (ateliers, activités, lectures, convivialité, jeux, jardin pédagogique...) une programmation spécifique annuelle enrichira le lieu pour le rendre évolutif et vivant. L'accès au public sera payant.

LES ESPACES

1 L'ESPACE LUDIQUE EXTÉRIEUR + LES RUCHES À LIVRES

Invitation à la découverte et au jeu, cet espace évolutif au décor artistique hors norme emmène les enfants pour un voyage magique au cœur de l'héritage alpin. En complément et toujours dans l'imaginaire, des ruches remplies de livres sont disséminées sur le site pour que petits et grands viennent ensemble butiner de belles histoires.

2 LE JARDIN DES PETITS FERMIERES

Déjà implantée sur le lieu depuis plusieurs saisons, cette ferme pédagogique réunit plantes et animaux pour un éveil ludique et sensoriel au respect de la nature et de sa diversité.



3 LES SALLES D'ATELIERS

Pratiques et fonctionnels, ces espaces répartis sur deux niveaux pourront accueillir différentes activités créatives pour les individuels, les groupes et les scolaires.



4 LE CAFÉ CONVIVIALITÉ

Lieu de détente et de partage avec vue sur le village, c'est ici que se croiseront les générations pour une pause gourmande en toute simplicité.

5 LA GRANGE AUX ÉTOILES

À la fois salle de spectacle et zone intérieure de jeu, cet espace modulable au décor traditionnel de vieille ferme alpine sera ponctuellement ouvert à la location.



→ RENDEZ-VOUS EN 2021 !

«La réhabilitation complète du refuge de Gramusset fait partie intégrante de l'ambitieux plan de rénovation décennal des refuges de la fédération pour la période 2017-2026. Ce plan ne concerne pas moins de 26 bâtiments pour un investissement total de plus de 50 millions d'euros. Malgré les difficultés liées à cette période particulière, la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne (F.F.C.A.M.) a tenu à maintenir prioritaires les travaux du refuge de Gramusset pour le développement des activités montagne pour tous.

Ainsi, les usagers pourront trouver dès la saison 2022 un bâtiment adapté aux nouveaux usages et clientèles, où les problématiques d'eau, de production d'énergie, d'assainissement et d'approvisionnement, et le confort des gardiens, auront été entièrement repensés.»

Nicolas RAYNAUD
Président de la FFCAM

Un lieu idéal pour la pratique des activités de montagne tout au long de l'année

●●●●● Situé à 2.164 mètres d'altitude, sur la Commune du Grand-Bornand, le refuge se trouve au pied du versant ouest de la Pointe Percée, point culminant de la chaîne des Aravis (2.750 mètres). Le soir, il offre de magnifiques couchers de soleil à ses visiteurs.

Le premier bâtiment a été édifié en pierre en 1899, par l'ingénieur Edouard Sauvage et détruit par une avalanche en 1914. Reconstitué en 1928, il a été agrandi en 1972. Depuis, de multiples constructions se sont progressivement agrégées au bâtiment existant.



Insertion paysagère du nouveau bâtiment



Très proche d'Annecy, le potentiel de développement des pratiques de montagne de ce site est considérable : randonnée, escalade, trail, alpinisme, ski de randonnée et raquettes.

La vétusté du bâtiment actuel impose une réhabilitation complète qui permettra d'offrir aux pratiquants un refuge gardé en toutes saisons avec des conditions d'accueil améliorées et saura ainsi contribuer à l'attractivité du territoire.

Pour cela, un nouveau bâtiment de 348m² sera édifié à l'est de la construction existante sur deux saisons estivales, 2020 et 2021. La démolition de l'extension de 1972, ainsi que la réhabilitation du refuge historique vont être réalisées durant l'été 2022.

Le refuge est particulièrement adapté à l'accueil des familles et des mineurs du fait de sa facilité d'accès, des équipements et services proposés et des possibilités de découverte de l'environnement montagnard.

Maîtrise d'ouvrage :
Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne (FFCAM)
24, avenue de Laumière - 75019 Paris

FINANCEMENT DE L'OPÉRATION



FNADT : 300 000€



Région Auvergne
Rhône-Alpes : 400 000€



Département de la
Haute-Savoie : 400 000€



Communauté de Communes
des Vallées de Thônes : 175 000€



Commune du
Grand-Bornand : 125 000€



Auto-financement
FFCAM : 1 250 000€

Coût global : 2.650.000€

LA MAIRIE

Optimisation des locaux et réorganisation des services

●●●●● Des travaux de réhabilitation de locaux situés au rez-de-chaussée de la Mairie vont être entrepris afin d'optimiser ces espaces actuellement sous-utilisés.

Ces réaménagements, subventionnés à plus de 30%, permettront de créer de nouveaux bureaux, d'installer le service de la Vie Associative, d'organiser les archives de manière plus fonctionnelle, et d'améliorer l'accessibilité et l'isolation de ce bâtiment.

Le Cabinet d'architecture MAISONNET Patrick s'est particulièrement attaché à respecter la façade remarquable de ce bâtiment en pierre, typique du début du XX^{ème} siècle.

Les travaux débuteront cet automne pour s'achever début 2021.



LE SENTIER DE LA FORÊT

●●●●● Le Sentier de la forêt, créé il y a plus de 25 ans en partenariat avec l'ONF, a fait l'objet de nouveaux aménagements.

Tous les panneaux thématiques et pédagogiques ont été changés et enrichis de nouvelles informations. Une cabane, des bancs et un bassin alimenté par une source, ont été ajoutés sur le parcours pour la plus grande joie des petits et grands promeneurs.

En collaboration avec Florent Grange, artiste sculpteur qui avait déjà été sollicité pour ce sentier, de nouvelles œuvres en mélèze plus durables dans le temps, représentant la faune de la forêt, ont été disposées tout au long du cheminement.



Pour des raisons de sécurité et de contraintes de stationnement, le départ du sentier se situe dorénavant sur la place de la Grenette, et des personnages imaginaires de la forêt (fées, elfes, lutins...) jalonnent la première partie de cet itinéraire.

Deux sculptures ne correspondant pas à la thématique des habitants de la forêt sont présentes sur ce parcours, à vous de les trouver !

UN NOUVEAU DIRECTEUR POUR LA SAEM DES REMONTÉES MÉCANIQUES



●●●●● C'est le 1^{er} novembre 2020 que Renaud Lobry prendra la direction de la SEM des Remontées Mécaniques du Grand-Bornand, succédant à Jean Bourcet, qui fera valoir ses droits à la retraite.

Montagnard et skieur accompli, cet ingénieur de 49 ans, diplômé de Polytech Grenoble et licencié en économie est originaire des Aravis.

Après avoir occupé des fonctions au sein du Conseil Général de la Savoie entre 2001 et 2009, il a assuré successivement la direction du service des pistes de Val d'Isère, de la station de Gourette (Pyrénées-Atlantiques) et de l'Établissement public des stations de Gourette et de la Pierre Saint-Martin (EPSA).

C'est un professionnel expérimenté de la montagne, gestionnaire mais également spécialiste des risques naturels et des aménagements de pistes.

Nous lui souhaitons ainsi qu'à sa famille, la bienvenue au Grand-Bornand et une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

CORONAVIRUS : LE GRAND-BORNAND À L'HEURE DE LA SOLIDARITÉ

●●●●● Dans le contexte sanitaire que nous avons connu, un important mouvement de solidarité collectif s'est imposé comme une évidence.

Merci aux services municipaux, aux travailleurs sociaux, à toutes celles et tous ceux qui ont poursuivi leurs activités et en particulier aux bénévoles engagés dans différentes actions pour que le quotidien des personnes confinées se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Merci tout spécialement à la trentaine de couturières bénévoles qui ont répondu à l'appel de la Commune pour confectionner des masques artisanaux à destination de la jeunesse afin que chaque enfant ou adolescent puisse bénéficier d'au moins un masque à la date du déconfinement.

Merci également aux nombreux bénévoles qui ont assuré la distribution des masques dont la Commune et la Région ont souhaité doter chaque habitant.

Soulignons également l'initiative citoyenne de «Grand Bo Solidaire» qui a confectionné des masques grand public.



#JECOMMERCEGRANDBO

Jeu concours organisé par les
commerçants du Grand-Bornand
jusqu'au 12 octobre 12h00



Répondant à l'appel à projet lancé par la Commune du Grand-Bornand (doté d'une aide financière de 30000€) pour promouvoir et favoriser le commerce local et inscrire cette dynamique dans la durée, un groupe de commerçants s'est mobilisé pour proposer cette opération.

Elle vise à soutenir et promouvoir le commerce de proximité et récompenser les clients de leur fidélité, en leur proposant de participer à un grand jeu-concours organisé de juillet à octobre.

Pas moins de 98 commerçants du Grand-Bornand Village et du Grand-Bornand Chinailon ont répondu présents pour être partenaires de cette opération.

Les cartes de fidélité peuvent être retirées dans tous les commerces participants.

RETROUVEZ TOUTES
NOS INFOS SUR NOTRE
SITE INTERNET ET SUR
NOTRE PAGE **FACEBOOK**

<https://www.mairielegrandbornand.com>

<https://www.facebook.com/Mairie-du-Grand-Bornand-109289160745747>

